

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 AOUT 2017

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 31 Août, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : MANIN Gérard (Pouvoir à GAUDRY Pierre), CHARPIGNY Mathilde, LAURENT Jérôme. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

MARCHES PUBLICS – M.A.P.A. – RESTAURANT SCOLAIRE DE ROMENAY – FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATIERES PREMIERES NECESSAIRES A LA CONFECTION DES REPAS : RESULTAT DE LA CONSULTATION D'ENTREPRISES

- a décidé, à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise TRANSGOURMET – 21209 BEAUNE pour une durée de trois ans à compter de septembre 2017.
- autorise M. le Maire à valider ladite offre, passer la commande et signer le contrat correspondant.

Z.A. LES BENOITS : PROJET DE DENOMINATION DES RUES ET NUMEROTATION DES BATIMENTS

- a décidé à l'unanimité de compléter sa délibération initiale du 30.01.2014 relative aux dénominations des voies communales et aux numérotations des habitations de l'ensemble de la commune
- a adopté, à l'unanimité, les dénominations des voies communales situées dans la Z.A. Les Benoits ainsi que les numérotations des bâtiments situés dans ladite zone telles que définies et répertoriées dans le fichier complémentaire annexé à la présente délibération.
- charge M. le Maire de communiquer ces informations aux services du cadastre, de La Poste ainsi qu'aux différents gestionnaires de réseaux.

ANCIEN LOCAL CPC FROID – RUE DES QUARTIERS : LOCATION A TITRE PRIVÉ CONSENTIE A M. ET MME JACQUET Gérard (POUR GARAGE ET RANGEMENT) : MODIFICATION DE LA DATE DE DEBUT DU BAIL (05.09 AU LIEU DU 01.08.2017)

- Cette délibération annule et remplace la délibération n°2017-065 du 29.06.2017.
- M. Gérard JACQUET est sorti de la salle et n'a pas pris part à la délibération.
- a décidé par 16 voix pour de louer à M. et Mme JACQUET Gérard domiciliés « 3 Place des Quartiers » – 71470 ROMENAY – une partie du bâtiment communal situé « Rue des Quartiers » (Rez de chaussée uniquement) pour une période de 36 mois allant du 05.09.2017 au 04.09.2020.
- a fixé le loyer à 125 € par mois.
- autorise à l'unanimité M. le Maire à signer le bail s'y rapportant.

STATIONNEMENT DANS LA « RUE DU COLONEL PAGAND » : PROJET DE MODIFICATION DES MODALITES DE STATIONNEMENT

- a décidé, à l'unanimité, d'interdire le stationnement de tous les véhicules des deux côtés de la voie dans la Rue du Colonel Pagand, entre la Place Occidentale et la Place du Musée.
- autorise à l'unanimité M. le Maire à prendre un arrêté municipal en ce sens et à mettre en place la signalétique correspondante.

SALLE DES FETES JEAN DENISET :

- ETUDE DU DEVIS ENEDIS POUR LES TRAVAUX D'ELECTRICITE A REALISER (DEPOSE DU COFFRET EXISTANT, TERRASSEMENT, MISE EN PLACE DU RESEAU, POSE DU NOUVEAU COFFRET POUR UN MONTANT DE 6861.35 € TTC)
 - a décidé, à l'unanimité, de valider le devis ENEDIS d'un montant de 5717.79 € HT soit 6861.35 € TTC relatif aux travaux d'électricité à effectuer dans le cadre de l'extension de la salle des fêtes.
 - autorise M. le Maire à signer le devis et passer la commande.
- ETUDE DU DEVIS ENEDIS CORRESPONDANT AU CHIFFRAGE DU RACCORDEMENT ELECTRIQUE (FOURNITURE, POSE ET RACCORDEMENT DU DISPOSITIF DE COMPTAGE POUR UN MONTANT DE 2618.52 € TTC)
 - a décidé à l'unanimité, de valider le devis ENEDIS d'un montant de 2182.10 € HT soit 2618.52 € TTC relatif aux travaux de raccordement électrique à effectuer dans le cadre de l'extension de la salle des fêtes.
 - autorise M. le Maire à signer le devis et passer la commande.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE (RPOS) – ANNEE 2016

- a approuvé, à l'unanimité, le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2016.

AMENAGEMENT DE L'AIRE POUR CAMPING-CAR : CHOIX DE L'EMPLACEMENT POUR LA REALISATION DES TRAVAUX ET ETUDE DE DEVIS POUR LES TRAVAUX DE DALLAGE

- a décidé, après vote à bulletins secrets, par 11 voix pour, de retenir l'Etang de la Chagne comme lieu d'aménagement de l'aire pour camping-cars et d'implantation de la borne camping-car (11 voix pour l'Etang de la Chagne, 3 voix pour les terrains de tennis, 1 voix pour le terrain de football et 2 abstentions)
- a décidé par 16 voix pour (Mme PICOLLET Marie-Aleth est sortie de la salle et n'a pas pris part à la délibération) de retenir le devis de l'entreprise SAONE & LOIRE CONSTRUCTION – 71470 ROMENAY d'un montant de 2802.00€ HT

soit 3362.40 € TTC pour la réalisation des travaux de dallage dans le cadre de l'aménagement de l'aire pour camping-car.
- autorise M. le Maire à valider ladite offre et passer la commande.

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE – LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION MEDICALE : PROJET DE CREATION D'UN CENTRE DE SANTE DEPARTEMENTAL – LANCEMENT D'UN APPEL A MANIFESTATION D'INTERET A DESTINATION DE TOUTES LES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES DE S. ET L. AFIN DE RECENSER LES CANDIDATS A L'ACCUEIL D'UN MEDECIN

➤ **AVIS SUR LE PROJET**

- a approuvé, après vote à bulletins secrets, par 11 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions, le projet de création d'un centre de santé départemental mis en œuvre par le Département de Saône-et-Loire.

➤ **ACTE DE CANDIDATURE (A DEPOSER AVANT LE 01.09.2017)**

- a décidé, après vote à bulletins secrets, par 12 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention et 1 bulletin blanc, de déposer un dossier de candidature auprès du Département de Saône-et-Loire pour l'accueil d'un médecin à Romenay avec une participation aux charges de fonctionnement de la maison de santé.

HOTEL D'ENTREPRISES – CELLULE N°3 (LOUEE A MISTERZINC) – CREATION D'UN BRANCHEMENT EAU POTABLE : ETUDE DE DEVIS SUEZ

- a décidé à l'unanimité de retenir le devis de SUEZ – LYONNAISE DES EAUX SAS – 71100 CHALON SUR SAONE d'un montant de 1 300.04 € soit 1560.05 € TTC pour la fourniture et la pose d'un dispositif de branchement et d'un compteur au lieudit « Les Benoîts » afin d'alimenter en eau potable la cellule n°3 de l'Hôtel d'Entreprises.
- autorise M. le Maire à valider le devis et passer la commande.

VERIFICATION PERIODIQUE DES AIRES DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS : ETUDE DE DEVIS

- a décidé, à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise SYSTEMES PLUS – 21410 MÂLAIN d'un montant annuel de 160.00 € HT soit 192.00 € TTC
- précise que le contrat correspondant sera conclu pour une intervention courant 2017 et qu'il sera reconductible trois fois sans que la durée ne dépasse quatre ans.
- autorise M. le Maire à valider ladite offre, passer la commande et signer le contrat correspondant.

ORGANISATION D'UN POT LORS DE LA VISITE DE LA SOUS-PREFETE LE 02.08.2017 : REMBOURSEMENT DE FRAIS A Mme GALLAND Ginette (SUR PRESENTATION DE JUSTIFICATIF)

- Mme GALLAND Ginette est sortie de la salle et n'a pas pris part à la délibération.
- a décidé, par 16 voix pour, de prendre en charge les frais engagés par Mme GALLAND Ginette pour l'achat de mignardises dans le cadre de la visite de la Sous-Préfète le 02.08.2017 pour un montant de 48.00 € TTC.
- autorise M. le Maire à rembourser ladite somme à Mme GALLAND Ginette.

DEMANDES D'URBANISME EN COURS – POUR INFORMATION

- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par M. CHEVALIER Damien et Mme MIARD Jennifer pour l'extension d'une maison d'habitation + construction d'une terrasse couverte de 40m² sur leur propriété située « 1740, Route de la Chapelle Thèle – Le Grand Mollard ».
- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par Mme RIVIER Léone pour la transformation d'une grange en partie habitable de 33m² sur sa propriété située « 2134, Route de la Brosse ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. GILLARD Jean-Yves pour la construction d'une piscine coque enterrée 7m x 3.64m sur sa propriété située « 9, Impasse des Lauriers ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. BOUVIER Philippe pour des travaux de modification des ouvertures en façade sur sa propriété située « 208, Route de Lissiat ».
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. CHEVALIER Kévin pour des travaux de modification des ouvertures en façade + réfection de toiture + aménagement des combles sur sa propriété située « 976, Route de la Brosse ».
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par la SCP CANOVA-JEANNIN-VIELLARD – Notaires associés - pour la propriété de M. et Mme DESGRANGES François située « Rte de Sermoyer ».
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Me Yann MACHEREY – Notaire – pour la propriété de M. CERNEAZ et Mme MILLET située « 458, Route du Pérou ».

A PRIS CONNAISSANCE :

- de la probabilité de report des prochaines élections municipales en 2021 au lieu de 2020.
- du projet du SIVOM du Louhannais de doter chaque foyer d'un bac pour les ordures ménagères résiduelles
- des divers échanges avec La Poste concernant le projet de modification des horaires du bureau de poste de Romenay
- du courrier de Mme Cécile UNTERMAIER, Députée de Saône-et-Loire
- des informations sur le retard des travaux à la salle des fêtes et l'avis du juriste de l'Association des Maires de S. et L.

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

LE MAIRE,
Didier GEROLT.

